

Programme pour les élections européennes 2019

Adopté par le Congrès du 17 mars 2019

SOMMAIRE

Introduction	2
Partie 1 – Une transformation écologique basée sur la justice sociale et fiscale.....	3
1 La transformation écologique est vitale.....	3
1.1. Mettre le paquet pour la protection du climat.	4
1.2. Protéger les écosystèmes, la santé humaine et les animaux.	5
1.3. Soutenir une agriculture européenne respectueuse de l’environnement et des paysan.ne.s	7
2 ... mais nécessairement liée à la justice sociale et fiscale.....	9
2.1. Mettre fin aux injustices sociales	10
2.1.1. Remettre le travail et le social au centre des luttes.....	10
2.1.2. Garantir des services publics démocratiques et accessibles	12
2.2. Abolir les privilèges des multinationales et des ultrariches	14
2.2.1. Changer fondamentalement la politique économique européenne	14
2.2.2. Mettre au pas les marchés financiers	16
2.2.3. Financer la transformation écologique par des impôts justes	18
Partie 2 – Une Europe démocratique et pacifique.....	20
3 Réaffirmer la souveraineté populaire et les droits humains	21
4 Combattre la militarisation de l’Europe et soutenir les migrants.....	23

INTRODUCTION

Notre programme exprime notre vision de l'Europe et formule des propositions permettant de la rendre plus juste, plus écologique et plus solidaire.

Nous avons refusé lors du référendum de 2005 le contenu néolibéral des traités actuels et nous y sommes opposés. La réalité nous a malheureusement donné raison. Le cadre européen actuel fournit en effet une assurance « tous risques » aux intérêts des classes dominantes. Il faut donc que les intérêts des classes productives, créatrices, généreuses, supportant toutes les charges de la société, reviennent en force sur le devant de la scène. Les travailleurs et travailleuses, « gilets jaunes », mouvements citoyens et climatiques battent actuellement le pavé partout en Europe, refusant de se soumettre à l'ordre établi. Nous les encourageons et soutenons.

Aujourd'hui, le changement climatique, la perte de la biodiversité, la pollution des sols et la diminution dramatique des réserves d'eau font que la question de la survie même de l'humanité est posée.

De plus en plus de gens réalisent que le principal responsable de l'état dramatique de la planète n'est autre que le système capitaliste. Ce système n'a qu'un seul objectif : le profit. Pour continuer à réaliser ce profit, il table sur une croissance économique continue, asservissant sans limite les humains et la nature.

Le slogan de la « croissance verte » n'est qu'une manœuvre de propagande. Elle permet de continuer comme avant, en favorisant les multinationales et les ultrariches et en excluant toute participation démocratique.

Comment alors faire avancer le progrès dans une construction européenne à bien des égards cadencés ? Comment agir face à une classe politique qui, ces cinq dernières années, s'est montrée incapable de résoudre dans l'intérêt de tous, la crise grecque, la crise migratoire ou le Brexit ?

Oui, les populations ont besoin de solutions transnationales. Et pas seulement au niveau écologique. La finance n'est maîtrisable qu'au niveau européen et même international. Les syndicats européens réclament un renforcement de la réglementation sociale commune.

Oui, dans l'optique éco-socialiste qui est la nôtre, il faut rompre avec les traités actuels dans la mesure où ils font obstacle aux aspirations des populations européennes. Il appartiendra aux populations de l'Europe de créer de nouvelles règles d'émancipation sociale, démocratique et écologique par un vaste mouvement populaire de protestation et de revendications à tous les niveaux.

Lors des élections européennes, vous aurez la possibilité d'envoyer un.e député.e européen.ne déi Lénk au Parlement européen. Membre du groupe parlementaire de la Gauche Unitaire Européenne, notre député.e agira dans le sens des intérêts des travailleurs, des travailleuses et des citoyen.ne.s, et contre les multinationales et les règles qui les protègent.

PARTIE 1 – UNE TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE BASÉE SUR LA JUSTICE SOCIALE ET FISCALE

1 LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE EST VITALE...

Les conséquences du changement climatique et de la destruction de l'environnement sont une réalité brutale. Cette réalité touche d'abord les populations les plus vulnérables des pays pauvres. Mais les populations européennes sont également de plus en plus concernées par la catastrophe écologique et cela de façon inégale. Comme dans le reste du monde, les populations les moins capables de résister aux chocs et qui contribuent le moins au dérèglement du climat et des écosystèmes sont les plus affectées. La destruction environnementale renforce les inégalités de tout genre. Ce faisant elle contribue aussi davantage à la précarisation des femmes, car 80 % des travailleurs pauvres du monde sont des femmes.

La pérennité de la vie sur la planète est menacée. Les activités toxiques et la recherche ininterrompue de nouveaux profits de sociétés multinationales tout comme la domination d'une minorité d'ultrariches nous ont conduit à ce stade. Ils ont accumulé une énorme dette écologique dont la grande majorité de l'humanité doit aujourd'hui payer le prix.

En plaçant les droits et les intérêts des entreprises et du grand capital au-dessus du droit et des intérêts des populations et de la planète, l'Union européenne est complice de ces méfaits irresponsables. Il faut en finir.

1.1. METTRE LE PAQUET POUR LA PROTECTION DU CLIMAT.

déi Lénk veut :

1. **mener une politique climatique en phase avec l'objectif principal de l'Accord de Paris** sur le climat et mettre tout en œuvre pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle. Ce défi nécessite une révision ambitieuse des objectifs, échéances et règles de l'UE en matière de climat. Il faut :
 - réduire les émissions de gaz à effet de serre de 60 % d'ici 2030 et de 95 % d'ici 2050 par rapport à 1990 ;
 - réaliser ces réductions en évitant d'avoir recours aux technologies de séquestration artificielle de carbone et aux systèmes de compensation carbone.
2. **supprimer les subventions directes et indirectes accordées aux énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, gaz de schistes) et nucléaires**, fermer immédiatement les centrales nucléaires vétustes comme celle de Cattenom et interdire toute nouvelle exploitation de ces énergies dans l'UE. De même, le traité Euratom devra à terme être remplacé par des mesures permettant le développement des filières d'énergies renouvelables.
3. **mettre en place une stratégie européenne ayant comme finalité les 100 % d'énergies renouvelables en 2050**. Cette stratégie, qui nécessite une réduction de la consommation d'énergie, doit englober
 - des objectifs intermédiaires en matière d'énergies renouvelables (45 % en 2030) et d'amélioration de l'efficacité énergétique (40 % en 2030) ;
 - des investissements publics dans la recherche, le développement et la diffusion des énergies renouvelables ;
 - des aides pour les régions et les populations touchées par la fermeture de centrales et des financements adéquats pour la formation des professionnels du secteur de l'énergie européen.
4. **rétablir le contrôle démocratique sur les choix en matière de transformation écologique** en revenant sur les libéralisations et les privatisations de secteurs et d'infrastructures clés comme les réseaux de production et de distribution de l'électricité et les chemins de fer.
5. **abandonner le marché carbone** européen qui représente un échec retentissant. Ce système est sujet à la fraude et permet aux entreprises d'acheter des droits de polluer. Il faut le remplacer par :
 - une réglementation stricte ciblant les entreprises avec des objectifs et des échéances contraignants ;
 - une taxe carbone au niveau européen pour les entreprises les plus polluantes.
6. **augmenter l'efficacité et lutter contre la précarité énergétique** à l'aide de programmes européens d'investissement public ;
7. **mettre l'accent sur le développement des transports publics respectueux de l'environnement et des mobilités douces (marche, vélo, etc.)**.

1.2. PROTÉGER LES ÉCOSYSTÈMES, LA SANTÉ HUMAINE ET LES ANIMAUX.

déi Lénk veut:

1. **introduire l'évaluation des politiques publiques sur d'autres critères que la croissance du PIB** en imposant des indicateurs du bien-être humain (égalité sociale, égalité de genre et de sexe, santé publique, état de l'environnement, éducation...);
2. **imposer des critères sociaux et environnementaux pour l'exploitation de ressources** sur le territoire européen ainsi que par les entreprises domiciliées dans l'Union européenne. Nous voulons notamment :
 - propager des circuits courts de production et de distribution ;
 - obliger les entreprises à faire preuve de diligence en matière de respect des critères sociaux et environnementaux tout au long de la chaîne de production et de transport, y compris par l'adoption de règles nationales, européennes et internationales permettant de sanctionner effectivement les entreprises multinationales pour tous dommages sociaux et environnementaux engendrés par elles ;
 - soutenir la proposition d'établir un tribunal international de justice climatique et environnementale pour juger les États et les sociétés multinationales commettant des crimes écologiques lorsque des procédures internes ne le permettent pas.
3. **Introduire l'obligation d'un étiquetage détaillé**, complet et lisible de toutes les substances utilisées dans les produits alimentaires ;
4. **renforcer la stratégie européenne en matière de pollution plastique** par la réduction sensible de la fabrication et de l'utilisation du plastique et l'interdiction des microplastiques ;
5. **faire de l'accès à l'eau propre, à une alimentation saine, à l'énergie et à un logement digne des droits fondamentaux en Europe.** Nous voulons :
 - assurer la gestion publique des réseaux d'approvisionnement en eau potable et en énergie ;
 - introduire le principe de l'échelonnement du prix de l'eau et instaurer la gratuité de l'accès aux quantités vitales ;
 - réaliser le droit à un logement digne par la mise en place de programmes d'investissement européens et nationaux dans la construction et dans la rénovation énergétique de logements.
6. **assurer l'accès universel à un système de santé public et gratuit basé sur la sécurité sociale et adapté aux effets des dégradations environnementales sur la santé humaine.** Nous voulons :
 - faire reconnaître les maladies liées à la pollution de l'environnement et promouvoir le développement de la médecine environnementale et la recherche publique dans ce domaine ;
 - garantir l'indépendance des agences européennes contrôlant les médicaments, les organes destinés à la transplantation, les implants, l'alimentation et l'environnement ;
 - garantir des conditions de travail et des rémunérations adéquates pour les travailleurs et travailleuses des secteurs de la santé et des soins.
7. **mettre l'accent sur la sensibilisation aux enjeux sociaux et écologiques dès le plus**

jeune âge. Nous voulons:

- réaliser un programme européen d'éducation à la justice environnementale dès l'enseignement fondamental ;
- créer un réseau européen de recherche publique dédié aux différents enjeux de la crise écologique.

8. **enrayer la disparition des espèces et renforcer la protection de la biodiversité.** Nous voulons notamment :

- réaliser la stratégie européenne 2020 de protection de la biodiversité ;
- intégrer la protection des insectes pollinisateurs dans les stratégies européennes ;
- sortir urgemment des pesticides, des néonicotinoïdes et des OGM, extrêmement nocifs pour la santé des humains.

9. **protéger les animaux en instaurant au niveau européen une réglementation contraignante en matière de traitements des animaux.** Il faut notamment:

- interdire les élevages en batterie ;
- interdire les maltraitances animales, promouvoir les alternatives aux expériences animales et interdire les expériences animales dans le domaine des cosmétiques ;
- interdire les transports d'animaux vivants sur de longues distances entre États Membres et vers l'Union européenne ;
- interdire la production et la vente de fourrures.

10. **renforcer la protection de la nature.** Nous voulons:

- consolider et élargir le réseau *Natura 2000*, initiative européenne de protection naturelle;
- appliquer de façon conséquente et intégrale la directive-cadre sur la protection de l'eau ;
- soutenir l'adoption d'une directive-cadre pour lutter contre la régression et la dégradation des sols.

11. **lutter contre la biopiraterie et la privatisation de ressources génétiques.** Nous voulons interdire la brevetabilité du vivant et empêcher la privatisation des ressources dans l'espace.

1.3. SOUTENIR UNE AGRICULTURE EUROPÉENNE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PAYSAN.NE.S

déi Lénk veut :

1. **sortir de l'agriculture industrialisée fondée sur l'utilisation de pesticides et orientée vers l'exportation.** Pour cela nous voulons :
 - plafonner les aides de la PAC pour les grosses exploitations et lutter contre la concentration de terres ;
 - sortir de l'élevage intensif en limitant obligatoirement le nombre d'animaux par exploitation et en privilégiant les aides à l'élevage extensif ;
 - une interdiction européenne du glyphosate et l'élaboration d'une stratégie pour la sortie des pesticides et des néonicotinoïdes à l'horizon 2030 ;
 - une interdiction européenne de culture et d'importation d'OGM ;
 - rompre avec les traités de libre-échange et favoriser le commerce équitable de produits agricoles durables.

2. **développer l'agriculture écologique et paysanne en concertation avec le monde agricole.** Pour cela une réforme structurelle de la Politique Agricole Commune (PAC) est indispensable. Il faut :
 - orienter les subventions de la PAC vers les petites exploitations et l'agriculture biologique et socialement durable ;
 - renforcer les aides à la conversion vers l'agriculture biologique ;
 - accroître fortement les moyens de la recherche agronomique consacrés à l'agriculture biologique au niveau européen.

3. **revaloriser le travail dans l'agriculture européenne.** Nous voulons :
 - introduire des minimas sociaux au niveau européen et garantir l'application du code du travail pour tous les salariés du secteur agricole européen, notamment pour les travailleurs et travailleuses saisonniers.ières agricoles ;
 - réorienter les subventions de la PAC en fonction de critères liés au facteur travail et à la préservation de l'environnement et au bien-être animal.

4. **favoriser des réseaux de production, de distribution et de consommation locaux et régionaux économiquement et écologiquement soutenables.** Nous voulons :
 - réduire les importations de fourrage en provenance des pays du Sud ;
 - promouvoir une baisse de la consommation de viande, en rémunérant un élevage en faveur du bien-être animal et en tenant compte du rôle paysager et environnemental du bétail, sans perte de revenu pour les paysan.ne.s ;
 - soutenir la production de protéines végétales destinées à l'alimentation humaine.

5. **interdire le *landgrabbing* et l'importation de produits issus de la déforestation,** dont notamment les agrocarburants qui entrent en concurrence avec les usages alimentaires, et l'huile de palme exploitée par des multinationales à usage alimentaire et cosmétique.

6. **garantir la souveraineté alimentaire et des semences.** Nous voulons :
 - contrecarrer le système semencier des grandes multinationales agro-chimiques et garantir le droit des agriculteurs d'utiliser, d'échanger, de vendre et de protéger leurs semences ;
 - protéger les productions agricoles européennes de qualité en favorisant la

création de labels et d'appellations d'origine protégé.

7. **protéger les ressources maritimes et fluviales et mettre fin à la surpêche.** Nous voulons :

- introduire des standards stricts et contraignants pour la protection des biotopes maritimes et adapter les subventions européennes en fonction de critères écologiques ;
- accompagner la réduction nécessaire des quotas de pêche par des aides destinées aux petites exploitations.

2 ... MAIS NÉCESSAIREMENT LIÉE À LA JUSTICE SOCIALE ET FISCALE

La transition écologique et la justice fiscale et sociale doivent aller de pair. Seules des politiques résolument en faveur du plus grand nombre, mettant fin aux privilèges d'une petite minorité, permettront de relever ce défi. Une vraie transformation écologique permettant d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris nécessite le soutien d'une grande majorité de la population. Une société misant sur la concurrence et dont une grande partie des gens sont menacés par la pauvreté ne sera guère capable de réaliser une telle transformation.

Ce qui mine aujourd'hui la transformation écologique, ce sont des politiques socialement et fiscalement injustes :

- les politiques d'austérité, menées dans l'intérêt des institutions financières privées, ont conduit au démantèlement des services publics et à la paupérisation de larges franges de la population et qui sont appelées par les dominants à davantage de sacrifices – en témoigne le mouvement des gilets jaunes ;
- les politiques de dérégulation financière et de concurrence fiscale, ont laissé exsangues les États, tandis que les entreprises multinationales et le secteur financier opaque et prédateur ne sont nullement disposés à s'engager pour le climat.

Dès lors, devant l'urgence de la transformation écologique, il faut :

- mener une politique sociale ambitieuse au niveau européen, c'est-à-dire augmenter les salaires bruts, garantir l'égalité salariale entre femmes et hommes, renforcer les droits des travailleurs et des travailleuses et investir dans les services publics ;
- mieux redistribuer les revenus et combattre l'évasion fiscale des ultra-riches, passer de la concurrence fiscale à une harmonisation fiscale vers le haut et imposer efficacement les entreprises multinationales ;
- contester le pouvoir de décision des banques et des multinationales fondées sur leur droit de propriété.

2.1. METTRE FIN AUX INJUSTICES SOCIALES

2.1.1. REMETTRE LE TRAVAIL ET LE SOCIAL AU CENTRE DES LUTTES

déi Lénk veut :

1. **rompre avec la politique actuelle** qui fait passer les libertés économiques avant le droit social ;
2. **lutter avec les travailleurs, les travailleuses et les syndicats** pour consolider et élargir le droit social européen et empêcher le dumping social entre pays ;
3. **encadrer le « travail de qualité » selon la définition de la Confédération européenne des syndicats** (bons salaires, sécurité de l'emploi, opportunités d'apprentissage, bonnes conditions de travail, temps de travail raisonnable, représentation syndicale et droits de négociation) ;
4. **harmoniser les conditions d'accès** des travailleurs et travailleuses salarié.e.s et indépendant.e.s (aussi freelance, indépendant.e.s du spectacle etc) à une protection sociale publique ;
5. **réduire substantiellement les périodes de travail maximales et les amplitudes** en allant vers une réduction progressive du temps de travail standard à 32 heures par semaine ; abolir les possibilités de sortir de ce cadre au niveau national (clauses d'opt-out individuel, « loi d'esclavage » en Hongrie) ;
6. **introduire le principe d'un salaire minimum européen** correspondant à 60 % du salaire médian dans chaque pays ;
7. **déclarer comme droit fondamental le droit à une pension décente** qui permet de vivre et s'attaquer à l'écart de pension entre les femmes et les hommes, en instituant l'individualisation des droits de pension ;
8. **garantir le droit à une assurance maladie universelle** ; renforcer la protection de la sécurité et de la santé au travail par un service public de médecine du travail ; renforcer et étendre le règlement REACH à toutes les substances dangereuses ;
9. **prévoir un revenu minimum au-dessus du seuil de pauvreté de chaque pays** ;
10. **renforcer les droits individuels et collectifs des travailleurs et des travailleuses** pour s'opposer aux licenciements abusifs, notamment « boursiers » ;
11. **élargir les droits collectifs des salarié.e.s et des syndicats** à tous les niveaux : droits de négociation de conventions collectives, lors de transferts d'entreprises, de participation au sein des entreprises au niveau des décisions économiques (non modifiables par accords d'entreprise), droit de grève, y compris pour les fonctionnaires ;
12. **garantir aux femmes et aux hommes la sécurité financière et l'indépendance pendant les congés de maternité/paternité et parentaux** en leur donnant un accès égal à des congés payés et à un droit au congé à temps partiel non transférables ;

13. **renforcer les dispositions sur le temps partiel, les CDD, le travail intérimaire, réglementer les « plates-formes » numériques ;**
14. **obtenir la pleine applicabilité du principe « à travail égal, salaire égal » en matière de détachement,** mettre un frein au détachement à partir du Luxembourg pour contourner les législations sociales des pays limitrophes ;
15. **garantir l'égalité en droit des travailleurs et des travailleuses de pays tiers avec les travailleurs européens.**

2.1.2. GARANTIR DES SERVICES PUBLICS DEMOCRATIQUES ET ACCESSIBLES

deí Leńk veut :

1. **rompre avec la logique et les pratiques actuelles de « libéralisation » des services publics** économiques soumis (à part un « service universel » réduit) à la logique des marchés ;
2. utiliser le large pouvoir discrétionnaire qu'ont les États pour fournir, faire exécuter et organiser (et également communaliser ou nationaliser) les services publics d'intérêt économique, **pour favoriser au contraire une nouvelle politique qui permet l'existence, partout, de services publics de qualité accessibles à tous** (gratuits ou à prix abordables, financés par la communauté), traitant les citoyen.ne.s comme des partenaires et non comme des client.e.s commerciaux, et ceci sous contrôle démocratique et avec la participation des travailleurs et des travailleuses ;
3. **favoriser la constitution de services publics au niveau européen**, comme p. ex. une entreprise européenne des transports publics par voie ferrée ;
4. **penser les services publics dans le contexte de la Grande Région** en tenant compte des besoins et des complémentarités notamment en matière de service de santé et d'éducation supérieure ;
5. assurer la mise en œuvre des objectifs du Conseil européen de Barcelone pour la **disponibilité de services de gardes abordables, accessibles et de grande qualité** dans tous les États membres ;
6. **abolir les frais supplémentaires pour passer les frontières en train dans l'Union européenne** ;
7. **garantir un droit d'accès universel en matière de logement** à charge des États membres ;
8. **garantir le droit à l'information, l'accès libre aux réseaux de communication, la neutralité du Net** (transmission des données numériques sans aucune discrimination et/ou altération) , promouvoir l'utilisation des logiciels libres par les institutions publiques ;
9. **augmenter les budgets européens alloués à l'éducation et la recherche publique** en excluant les financements tiers provenant de lobbies et de multinationales défendant des intérêts purement commerciaux ;
10. **combattre la privatisation des universités et écoles** en Europe ;
11. **rompre avec le processus de Bologne en instaurant la gratuité et le libre accès à l'université en Europe** pour toutes et tous et en créant un espace solidaire universitaire en dirigeant la politique européenne de l'enseignement supérieur vers la coopération, la sécurité des statuts des chercheu.ses.rs, la diversité et l'autonomie des recherches ;

12. **développer le programme Erasmus** en accordant à chaque jeune européen.ne entre 16 et 25 ans une allocation d'autonomie d'une durée d'un an pour ses besoins de formation dans un autre pays européen ;
13. **soutenir et valoriser la création et la diffusion culturelles. L'UE doit se doter d'une véritable politique culturelle, qui doit devenir l'un de ses piliers fondamentaux ;**
14. **Soutenir en Europe une politique de renationalisation des services de poste, de chemin de fer, d'aviation, d'énergie (gaz, électricité, etc.) et de l'eau. Socialiser la gestion des déchets, des réseaux télé et internet. Nous revendiquons leur placement sous gestion démocratique directe et sous statut public;**
15. **mettre un point d'arrêt à la politique de réduction du service universel imposé par la direction des Postes** (fermeture de bureaux) avec la complicité du Ministre de l'Economie ;
16. **garder le réseau et la distribution de l'eau sous propriété et direction publiques par une tarification écologique et la gratuite partielle** (voir aussi partie écologie) ;
17. **assurer la gratuité du transport professionnel frontalier dans la Grande Région** vers et à partir du Luxembourg.

2.2. ABOLIR LES PRIVILÈGES DES MULTINATIONALES ET DES ULTRARICHES

2.2.1. CHANGER FONDAMENTALEMENT LA POLITIQUE ECONOMIQUE EUROPEENNE

déi Lénk veut :

1. **remplacer les pactes dits de stabilité par des pactes de développement économique, social et écologique solidaire.** Les modifications nécessaires devraient rompre avec la logique y inscrite et les pratiques de leur application. Il faudra :
 - abolir les mesures d'austérité budgétaire dictées par la Commission aux États membres dans le cadre de la procédure de surveillance dite du « semestre européen ». Fondés sur des critères arbitraires, ces mesures ont conduit à la montée du chômage et de la précarité, à la réduction des droits des travailleurs et des travailleuses, à la baisse des salaires et pensions et au saccage des services publics. Inefficaces et injustes, ces mesures sont à la base du regain des nationalismes et de la montée de l'extrême-droite en Europe. Notamment la « règle d'or » (0,5 % TSCG Art. 3) devra être remplacée par un mécanisme de coopération et de coordination économique, sociale, fiscale et budgétaire qui tienne compte à la fois du développement spécifique de chaque État, de la justice sociale et de la nécessaire reconversion écologique ;
 - fixer le cadre et les conditions des aides aux États en difficulté et de l'ajustement macroéconomique par des garanties sociales et écologiques, ainsi que par des obligations fiscales redistributives ;
 - organiser un audit de la dette publique permettant de définir et d'annuler la dette illégitime et de restructurer la dette publique des États membres en difficulté.
2. **mettre en place une politique économique et sociale européenne d'investissement public.** Cette politique permettra de créer des emplois et elle répondra aux besoins de la population, et non aux revendications des multinationales et des ultrariches. Elle comprendra :
 - une politique européenne permettant de stimuler le pouvoir d'achat en temps de crise ;
 - un programme d'investissement public européen axé sur la lutte contre la pauvreté et les inégalités dans des secteurs clés (logement, éducation, santé et sécurité sociale publiques universelles et gratuites, création artistique) ;
 - le renforcement des fonds structurels destinés aux régions européennes défavorisées, afin de mettre fin à la division entre un centre plus riche et une périphérie plus pauvre ;
 - des mesures de soutien en faveur des formes d'organisation économique et sociale alternatives comme les coopératives sociales et usines récupérées autogérées ;
 - des progrès en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et plus particulièrement, l'indépendance économique des femmes.

3. **renforcer la coopération transfrontalière** par :
 - une coopération du Luxembourg avec les pays et régions limitrophes en ce qui concerne les aéroports ou les secteurs de la logistique et de la sidérurgie ;
 - une participation au financement des équipements et services des communes d'origine des travailleurs et des travailleuses frontaliers, à l'instar de la coopération avec la Belgique.

4. **générer les moyens pour mettre en œuvre cette politique transformatrice:**
 - en menant une politique budgétaire et fiscale juste au niveau des États membres (cf. 2.2.3.) ;
 - en augmentant l'envergure du budget européen vers 4 % du PIB ;
 - en chargeant la BCE de combattre le chômage et de soutenir les États membres en cas de difficultés financières. À l'instar d'autres banques centrales, la BCE doit devenir un prêteur en dernier ressort ;
 - en créant dans les États membres des banques publiques qui pourront recueillir et garantir l'épargne des citoyens et financer par exemple des projets publics d'infrastructure, de reconversion écologique de l'industrie et de développement des PME.

5. **dénoncer les traités de libre-échange** non basés sur l'intérêt des peuples et par conséquent :
 - refuser les accords commerciaux internationaux qui représentent une menace pour l'agriculture, l'industrie, les droits des travailleurs et des travailleuses, l'environnement ou la culture ;
 - suspendre les accords d'association de l'UE avec des pays qui violent massivement les droits humains ou qui tentent d'appliquer ces accords à des territoires occupés.

2.2.2. METTRE AU PAS LES MARCHES FINANCIERS

deí Lenk veut :

1. **Reprendre le pouvoir des mains de la finance et le rendre aux citoyen.ne.s. Pour cela, il faut :**
 - **permettre aux États de contrôler et d’orienter l’activité économique et financière dans l’intérêt général.** Les États doivent disposer du droit d’emprunter de l’argent à la Banque centrale européenne, sans passer obligatoirement par les marchés financiers ;
 - **lutter contre les paradis fiscaux**, qui sont au service de la fraude fiscale et financière. Il faut interdire à toute personne et entreprise de l’UE de réaliser des transactions passant par un paradis fiscal. Le Luxembourg, tout comme d’autres pays particulièrement sollicités, comme l’Irlande ou les Pays-Bas, doivent coopérer avec les autres pays membres dans le cadre de l’échange automatique d’informations, et cela sur toute la gamme des produits, y compris notamment les fonds de placement et les actions. Il faut cesser de mener une politique qui consiste à attirer les entreprises multinationales et les grandes fortunes en leur faisant des cadeaux fiscaux ;
 - **mettre en place une plate-forme publique pour financer la transformation écologique** vitale, face à à l’incapacité manifeste des marchés de capitaux privés d’assumer ce rôle.
2. **faire passer les principales banques et assurances sous contrôle public.** Le pouvoir de création monétaire et l’approvisionnement de l’économie en crédits et en services financiers et d’assurance sont trop importants pour être confiés essentiellement à des banquiers et assureurs privés.
3. **introduire une taxe sur les transactions financières.** Elle permettra :
 - de décourager la spéculation en introduisant un « grain de sable » dans les transactions les moins utiles à l’économie réelle ;
 - de financer une partie de la transformation écologique.
4. **réguler les marchés financiers pour prévenir une nouvelle crise financière.** Il faut notamment:
 - restaurer un contrôle des mouvements de capitaux au niveau européen ;
 - rendre obligatoire pour tout contrat bancaire le passage par une chambre de compensation, qui enregistre les achats et les ventes, qui demande des garanties aux débiteurs et qui surveille les marchés financiers ;
 - surveiller les niveaux d’endettement privés, aussi bien au niveau des particuliers que des entreprises ;
 - contraindre les banques systémiques à séparer leurs activités de banque commerciale et de banque d’affaires ;

- o forcer une réduction de la taille des groupes bancaires ;
 - o interdire les produits financiers dangereux, en particulier les fonds spéculatifs et les instruments à haut risque (produits dérivés, titres à découvert) ;
 - o créer une agence européenne d'autorisation et de contrôle des produits financiers ;
 - o donner aux pouvoirs publics les moyens de poursuivre efficacement les fraudes financières systématiques et les punir sur base d'une responsabilisation individuelle.
5. **soumettre les marchés financiers à des règles éthiques strictes.** Cela implique, en particulier, d'interdire la spéculation sur les aliments, les êtres vivants et les terres.

2.2.3. FINANCER LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE PAR DES IMPÔTS JUSTES

déi Lénk veut :

1. **abandonner la politique de la concurrence fiscale entre États membres.** Cette politique a eu des conséquences catastrophiques :
 - elle a conduit à une imposition de plus en plus faible des entreprises multinationales et à une diminution inacceptable de l'imposition du capital et de ses revenus par rapport au travail ;
 - elle a anéanti la souveraineté fiscale tant des États membres que de l'Union européenne, conduisant au démontage des acquis sociaux, à la désintégration de l'Union et à la montée de l'extrême-droite.
2. **rétablir la puissance fiscale des États européens et de l'UE**, en remplaçant la politique de la concurrence fiscale par **une harmonisation fiscale vers le haut**. Dans cet ordre d'idées, il faut :
 - rendre la fiscalité plus transparente, notamment à travers la coopération étroite entre administrations fiscales européennes, la publication des rescrits fiscaux, l'accès public aux registres des bénéficiaires économiques effectifs et aux déclarations pays par-pays des entreprises multinationales et l'échange automatique, sur une base de données centralisée, des dispositifs de planification fiscale des intermédiaires fiscaux (conseillers et conseillères fiscaux, comptables, juristes) ;
 - mettre fin à la règle de l'unanimité en matière fiscale au sein du Conseil de l'Union Européenne ;
 - combattre de manière résolue les stratégies d'évasion ou d'évitement fiscal au niveau européen et international, en interdisant notamment aux banques et entreprises européennes d'implanter des activités ou des filiales dans des paradis fiscaux « offshore » ;
 - bannir les politiques des États membres tendant à attirer les entreprises multinationales et le capital à l'aide de mesures de dumping fiscal ;
 - créer un cadre légal fort pour protéger efficacement les lanceurs et lanceuses d'alerte.
3. **soumettre les entreprises multinationales à un taux et une base d'impôt réels, vérifiables et minimaux** dans tous les pays de l'Union européenne. Dans ce sens, il faut :
 - taxer les GAFAs (Google, Amazon, Facebook, Apple) au niveau européen en s'inspirant des récentes propositions encourageantes de l'OCDE à ce sujet ;
 - privilégier l'imposition à la source des revenus des capitaux ;
 - viser une assiette commune consolidée en Europe pour l'impôt des sociétés tout en respectant les spécificités des États membres.

4. **faire assumer le financement de la transformation écologique au niveau européen d'un côté par les entreprises qui sont à la source de la pollution, et de l'autre par les classes privilégiées de la population** qui, du fait de leur consommation effrénée, produisent la plupart des gaz à effets de serre. Dès lors, il faudra :
 - o mettre en œuvre une fiscalité écologique européenne sur les entreprises au moyen d'une taxe carbone et taxer davantage le kérosène des avions et le carburant des navires ;
 - o à côté de la lutte contre l'évasion fiscale, l'imposition des GAFAs et l'introduction d'une taxe sur les transactions financières, creuser d'autres sources fiscales au niveau des revenus du capital et du patrimoine, notamment :
 - un impôt vert européen sur la fortune des patrimoines supérieurs à 3 millions d'euros ;
 - une augmentation de l'imposition des sociétés ;
 - une plus forte progressivité de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.
5. **supprimer la TVA sur les biens et les services de consommation de base**, comme la nourriture, l'électricité, le gaz et d'autres biens de première nécessité.

PARTIE 2 – UNE EUROPE DEMOCRATIQUE ET PACIFIQUE

Dans l'Union européenne actuelle, le pouvoir réside dans les exécutifs que sont le Conseil et la Commission. Les parlements nationaux ont perdu des compétences sans que le Parlement européen n'en gagne suffisamment pour contrôler ces pouvoirs. Nous voulons au contraire affirmer la primauté des parlements européen et nationaux élus au suffrage universel par tous ceux qui résident et travaillent en Europe.

Le néolibéralisme qui domine l'Europe depuis 40 ans conduit à la montée des inégalités à l'intérieur des pays et entre eux. Les relations internationales sont gouvernées par des rapports de force, aussi bien à travers une militarisation en Europe et les guerres autour d'elle qu'à travers des accords d'échange inégal avec les pays du Sud.

Cela produit des réfugié.e.s qui fuient la guerre et des migrant.e.s qui fuient la misère. Nous voulons agir contre les guerres et la misère, dont l'Europe porte sa part de responsabilité. Nous voulons une Europe qui vive en paix et qui entretienne des relations de coopération avec tous les pays. Aujourd'hui l'Europe essaye de fermer ses portes à ceux et celles qui y cherchent un abri. Nous voulons au contraire accueillir dignement ces femmes, ces hommes et ces enfants et créer les conditions pour leur intégration dans nos pays.

3 RÉAFFIRMER LA SOUVERAINETÉ POPULAIRE ET LES DROITS HUMAINS

deí Lenk veut :

1. **à terme, rompre avec les traités actuels en faveur d'un processus décisionnel démocratique** permettant la mise en place d'institutions correspondant aux aspirations des peuples européens ;
2. **systématiquement affirmer la suprématie du Parlement européen et des Parlements nationaux** en tant que seules institutions bénéficiant d'une légitimité démocratique directe. Cela signifie que :
 - o Les autres institutions de l'Union, en particulier la Commission et le Conseil, ne sauraient agir qu'en fonction des orientations fixées par le Parlement européen et les Parlements nationaux ;
 - o Plus spécifiquement, la Commission ne saurait refuser de soumettre une initiative législative lorsque le Parlement le lui demandera ;
 - o De même, ni la Commission ni le Conseil ne sauraient entraver les Parlements dans l'exercice de leurs fonctions de contrôle. En particulier, ils ne sauraient limiter leur droit d'accéder à des documents de négociation d'accords internationaux ;
 - o Enfin, tout recours à une approche purement intergouvernementale destinée à contourner le contrôle démocratique exercé par le Parlement européen et les parlements nationaux devra être proscrit. Des pratiques antidémocratiques comme l'imposition de mesures d'austérité par la « Troïka » (Commission, Banque Centrale européenne et Fonds monétaire international) et par les ministres de finance de la zone euro dans le cadre du Mécanisme européen de stabilité doivent cesser.
3. **renforcer la participation directe des citoyen.ne.s à l'élaboration de règles européennes.** Cela implique notamment que :
 - o La Commission européenne ne saurait refuser d'apporter son concours à une initiative citoyenne européenne dûment enregistrée ;
 - o De même, le recours au référendum à la suite d'un débat public pluraliste et contradictoire doit être encouragé avant l'adoption de tout traité majeur par l'Union et ses États membres.
4. **élargir la citoyenneté européenne** en permettant en principe aux résident.e.s, qu'ils soient citoyen.ne.s de l'Union ou ressortissant.e.s de pays tiers, de s'exprimer politiquement lors de toutes les élections et de bénéficier des autres droits et libertés garantis aux ressortissant.e.s des États membres.

5. **redéfinir la répartition entre compétences de l'Union et compétences nationales dans le sens d'une très forte décentralisation**, au moyen d'une interprétation extensive du principe de subsidiarité. Cette très forte décentralisation doit aller de pair avec un renforcement de la coopération transnationale dans les régions frontalières.
6. **garantir les droits des individus soumis au droit de l'Union**, en particulier en soumettant les institutions de l'Union – y compris la Cour de Justice – au contrôle juridictionnel de la Cour européenne des droits de l'homme.
7. étendre ces droits, notamment en **élargissant le principe de non-discrimination** à l'interdiction de toute discrimination basée sur l'identité sexuelle et en garantissant le droit à l'accès universel aux soins de santé et à l'avortement au sein de tous les États membres de l'Union.
8. ratifier et mettre en œuvre la Convention du Conseil de l'Europe relative à la **prévention et à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et contre la violence domestique** introduisant des règles obligatoires et normalisées dans tous les États membres de l'UE.

4 COMBATTRE LA MILITARISATION DE L'EUROPE ET SOUTENIR LES MIGRANTS

déi Lenk veut:

1. **s'engager pour une Europe pacifiste et lutter contre la militarisation et la politique sécuritaire** qui se répandent dans l'Union européenne ;
 - o s'opposer aux tentatives de créer une armée européenne, projet à vocation offensive (Fonds européenne de défense, PESCO), et refuser l'idéologie de la « Puissance Europe » ;
 - o s'opposer à la participation de l'Union européenne aux interventions militaires à l'étranger sans mandat légitime de l'ONU ;
 - o limiter les dépenses militaires au minimum nécessaire pour une politique purement défensive;
 - o viser le démantèlement de l'OTAN et pour y parvenir, promouvoir la sortie des pays européens de cette alliance.
2. **s'opposer à l'installation de nouveaux missiles nucléaires en Europe et s'engager en faveur de la dénucléarisation totale du continent ;**
3. **oeuvrer à un système de sécurité collective en Europe**, mettre en valeur le rôle que l'ONU peut jouer pour un règlement pacifique et négocié des conflits;
4. **démanteler le complexe militaro-industriel européen** qui fait des bénéfices sur la guerre et la misère;
5. **interdire les ventes d'armes aux pays belligérants et aux régimes qui ne respectent pas les droits humains;**
6. **cesser de traiter la question des migrations comme un problème de sécurité**, rompre avec l'idéologie de la Forteresse Europe;
7. **s'opposer à la militarisation des flux migratoires**, refuser le renforcement du FRONTEX comme police des frontières et dissoudre cette agence ;
8. mettre en place des **couloirs humanitaires** afin de garantir aux réfugiés des voies d'accès sûres en Europe;
9. **arrêter d'empêcher les bateaux des ONG de porter secours aux migrants en détresse** et redéployer les forces navales des pays de l'Union pour les aider. La Méditerranée doit cesser d'être un vaste cimetière et la honte de l'Europe.
10. **protéger les membres des ONG secourant les migrants en détresse en Méditerranée**. Le fait de sauver des vies ne doit pas être criminalisé.

11. **défendre le statut de réfugié.e** ; fermer les centres de rétention, ouvrir des centres de réception pour traiter rapidement des demandes d'asile;
12. **veiller à ce que toutes les procédures d'asile soient conformes aux enjeux de genre et concernant les personnes LGBTIQ***, particulièrement en mettant en place des centres de coordination chargés de coordonner l'intégration de la dimension du genre ;
13. **défendre le droit au regroupement familial** pour ceux et celles qui obtiennent un statut de réfugié ;
14. **s'opposer aux déportations forcées**, surtout vers des pays qualifiés abusivement de « sûrs » (Afghanistan, Iraq...);
15. **abroger les accords de Dublin qui font porter la responsabilité pour les migrants aux pays comme l'Italie, la Grèce et l'Espagne**; les remplacer par une répartition des réfugié.e.s entre les pays de l'UE ;
16. **combattre les réseaux mafieux qui organisent un trafic humain** et travailler à la mise en place d'une immigration légale et régulée ;
17. assurer une transposition efficace de la Directive 2011/36/UE sur **la lutte contre la traite des êtres humains** en mettant un accent particulier sur la traite des femmes aux fins d'exploitation sexuelle ;
18. **régulariser les travailleurs et travailleuses sans-papier après six mois de résidence** ;
19. **démanteler le dispositif visant à bloquer les migrants, y compris des réfugié.e.s, aux portes de l'Europe** (accords avec la Turquie et la Libye, militarisation du Sahel) ;
20. **supprimer des accords de d'échange inégale entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique** (APE, Accords de partenariat économique) ; les remplacer par une politique de coopération et de co-développement qui en agissant contre la pauvreté et le chômage permettent à la jeunesse de vivre et travailler au pays.